

PROJET ÉDUCATIF DES SERVICES AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE JEUNESSE



COMMUNE DE MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

Services ASEJ

Maison de l'enfance - Grains de soleil

18, avenue de la Croix Verte

Saint Pierre Montlimart

49110 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

02.41.70.85.18

SOMMAIRE

Définition du projet éducatif

Des données concernant le territoire

Les services à la population

Pôle affaires scolaires, enfance jeunesse

Pôle culture

Pôle social

Les orientations politiques de la collectivité de Montrevault-sur-Èvre

L'enfant, le jeune au cœur des préoccupations

L'enfant, le jeune acteur de sa vie

Des services à l'écoute de la population

Des services en lien avec les acteurs du territoire

Les moyens

Moyens humains

Moyens matériels

Moyens financiers

Définition du projet éducatif

Pour le ministère de la jeunesse et des sports :

Le projet éducatif est un terme utilisé dans les lieux d'accueils collectifs de mineurs

Il définit les axes et orientations de la politique Enfance Jeunesse.

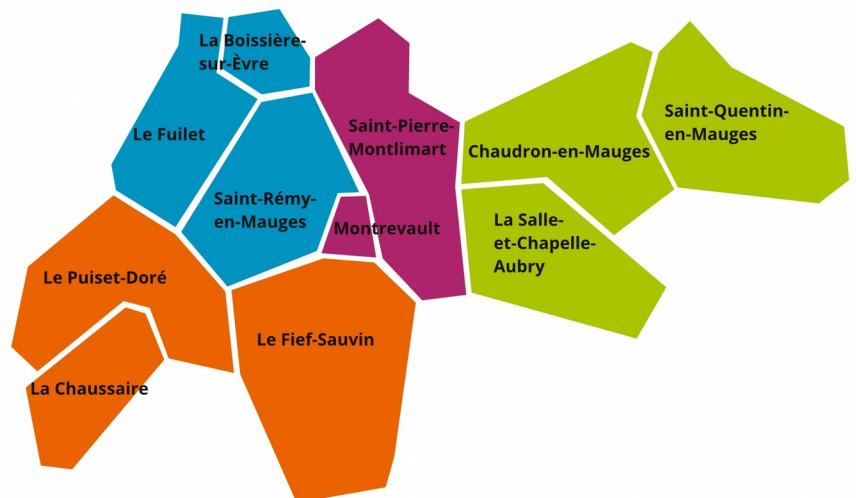
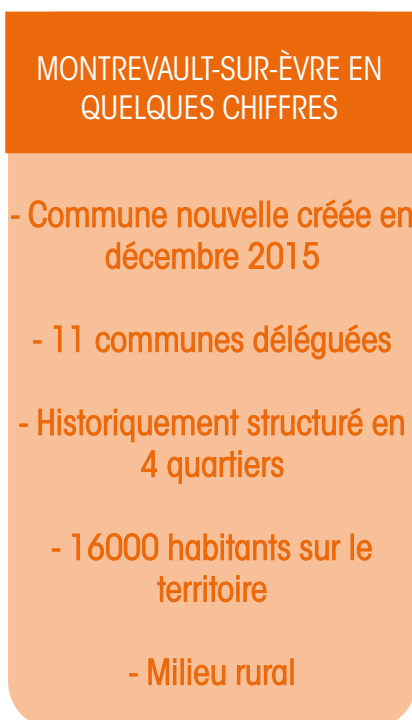
Le projet pédagogique de chaque service définit ensuite les moyens pour y parvenir.

Des données concernant
le territoire

MAUGES COMMUNAUTÉ



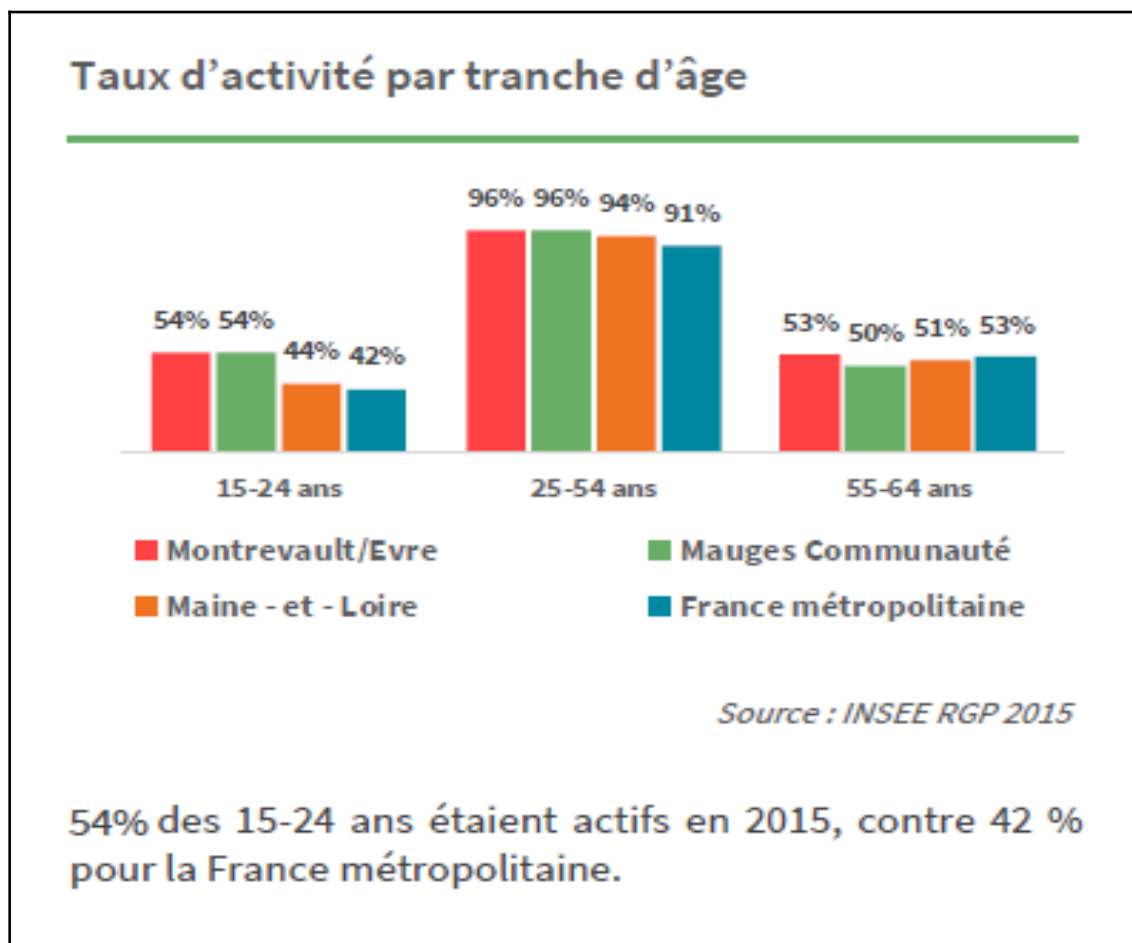
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE :



CHIFFRES DE POPULATION :

2586

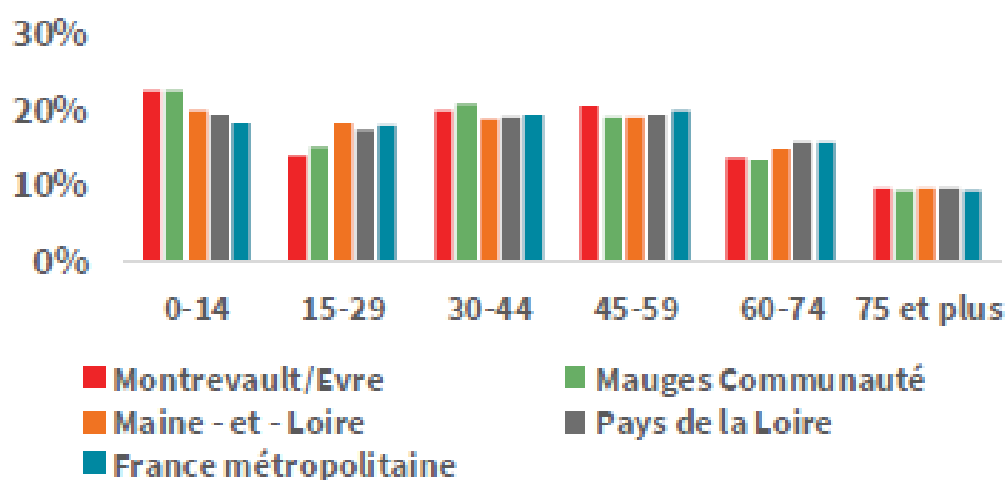
- Le nombre de familles avec enfants installées dans la commune de Montrevault-sur-Èvre



Sur la commune de Montrevault-sur-Èvre, le taux d'activité des parents de 25 à 54 ans est de 96 %.

Un taux élevé qui explique un important besoin d'accueil de leurs enfants sur les différents services.

Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE RGP 2015

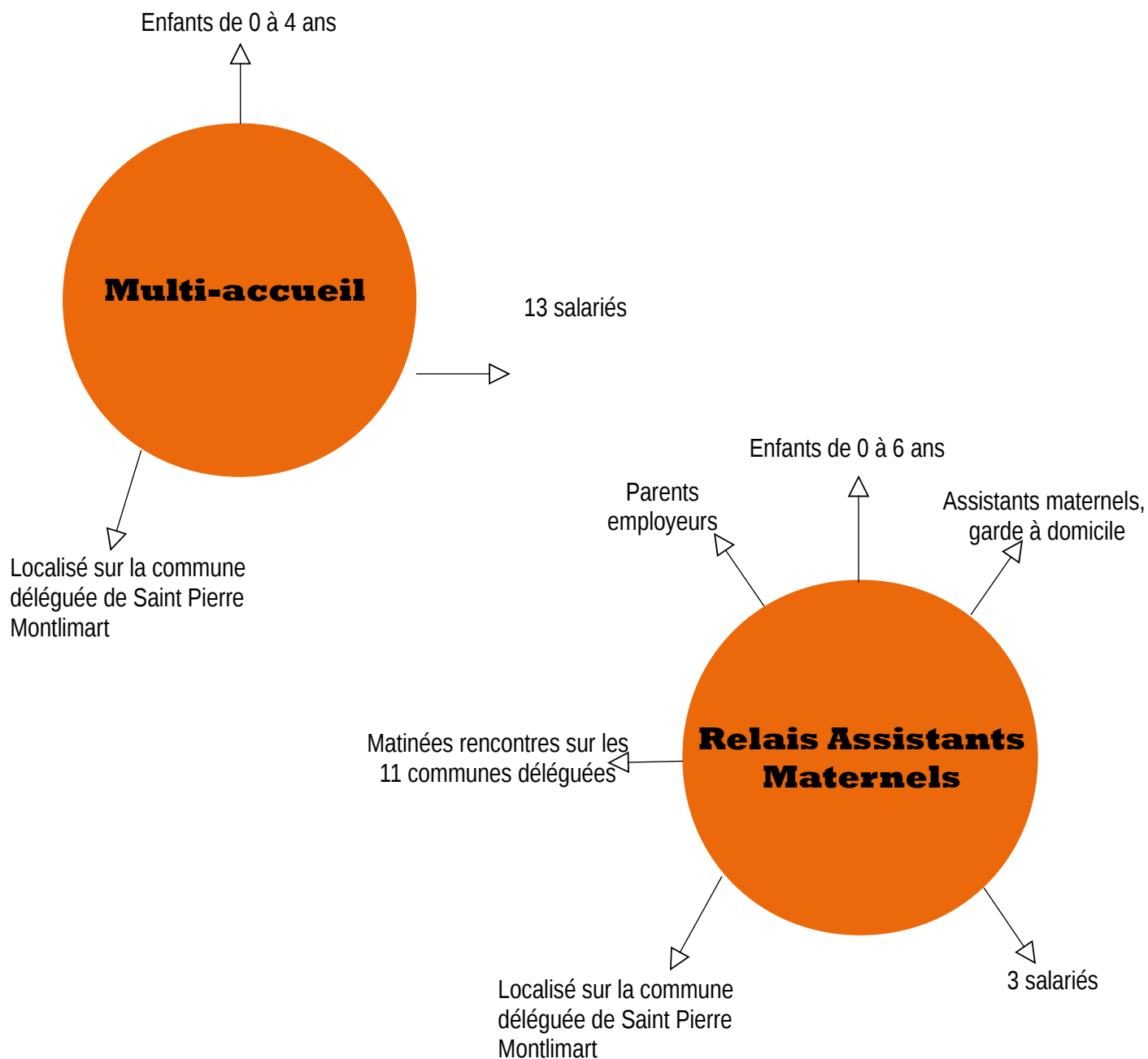
En 2015, les 0-14 ans représentaient 22% de la population, contre 18% pour la France métropolitaine.

Sur la commune de Montrevault-sur-Èvre, la tranche d'âge majoritairement concernée par l'ensemble de nos services représente 22 % de la population.

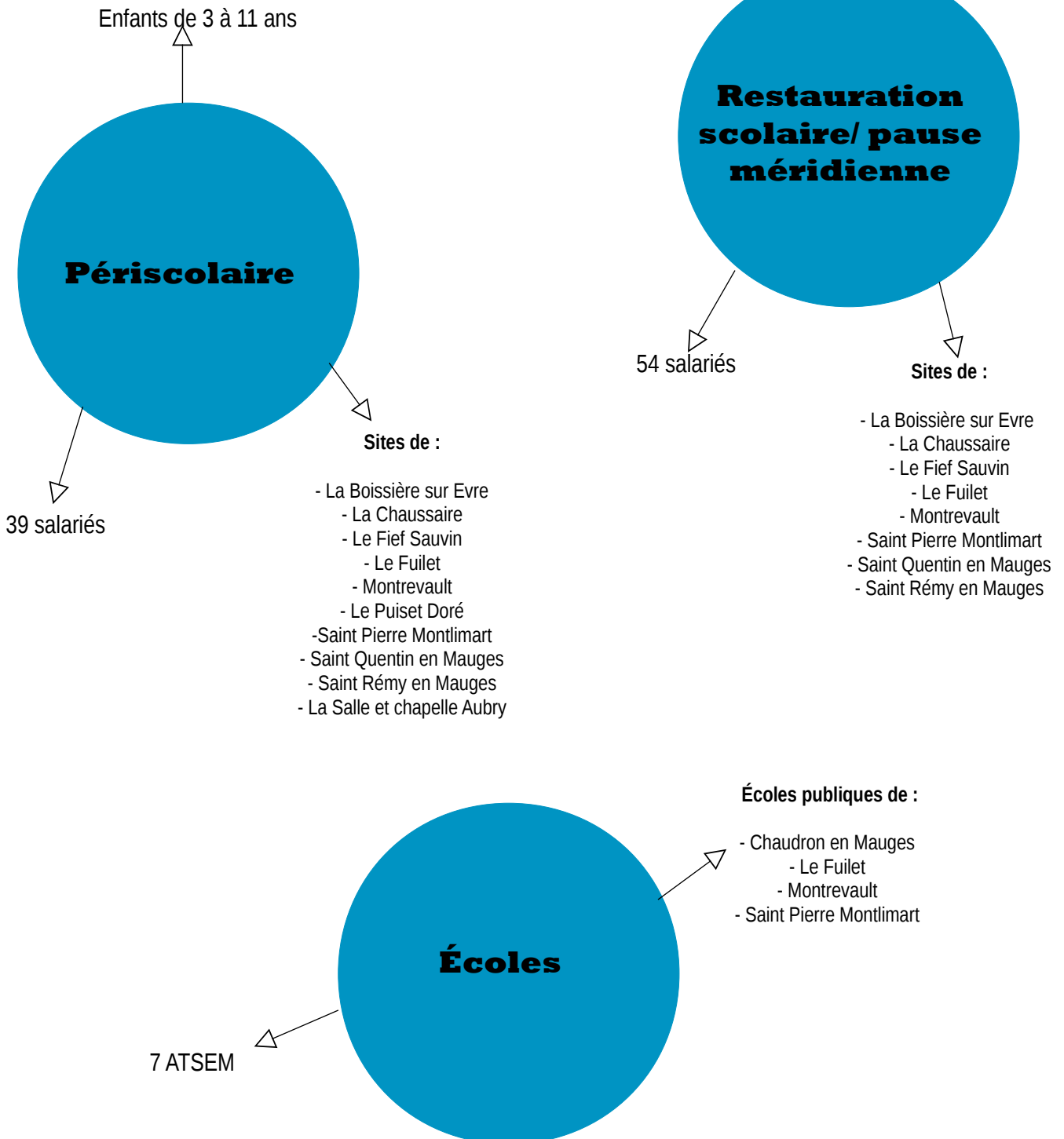
Les services à la population

SERVICES AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE JEUNESSE

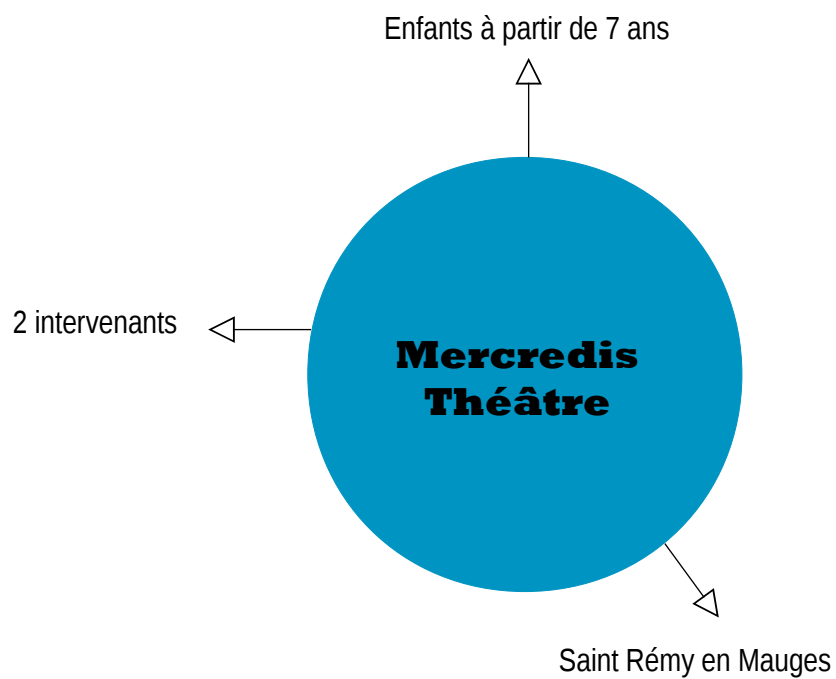
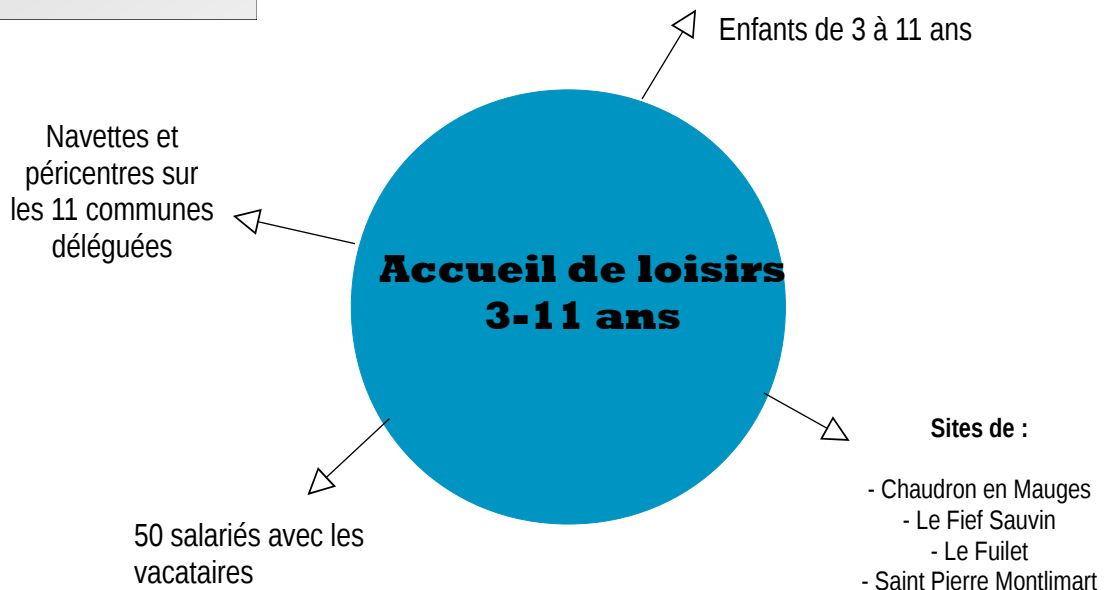
PETITE ENFANCE



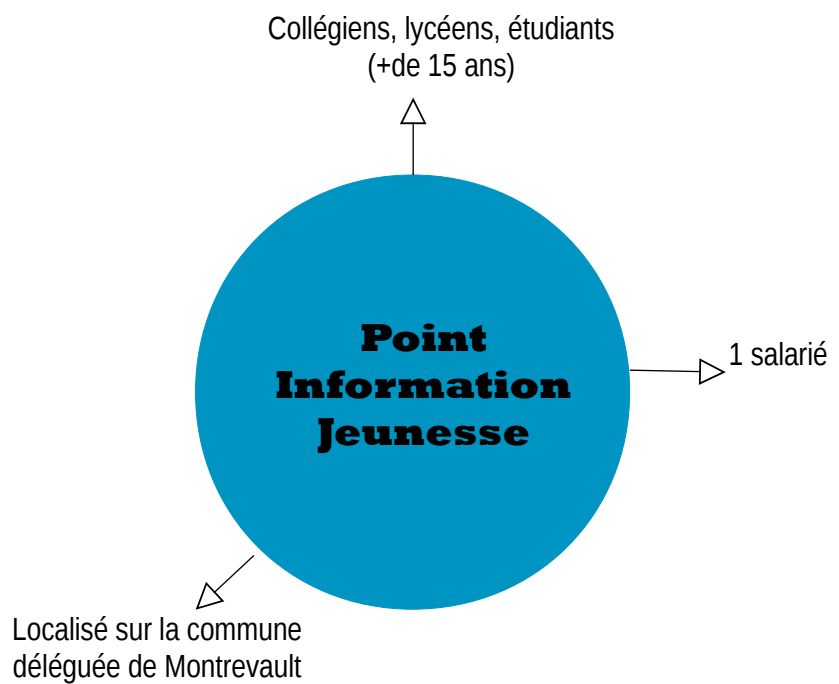
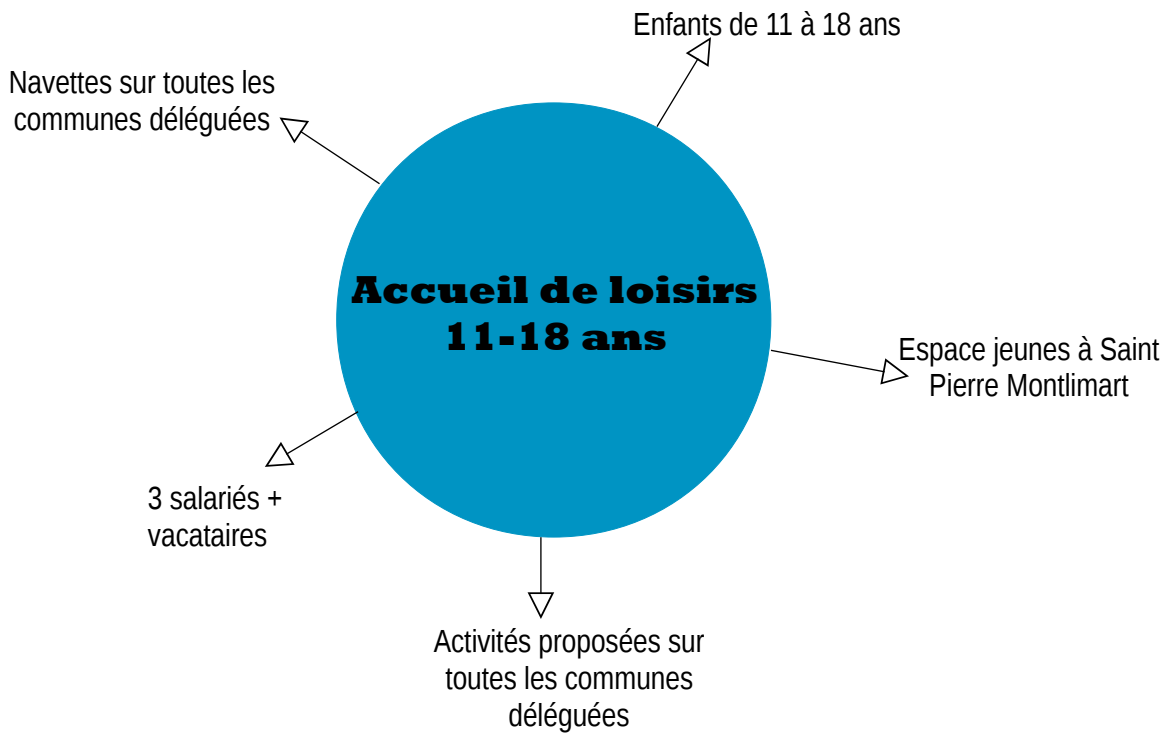
AFFAIRES SCOLAIRES



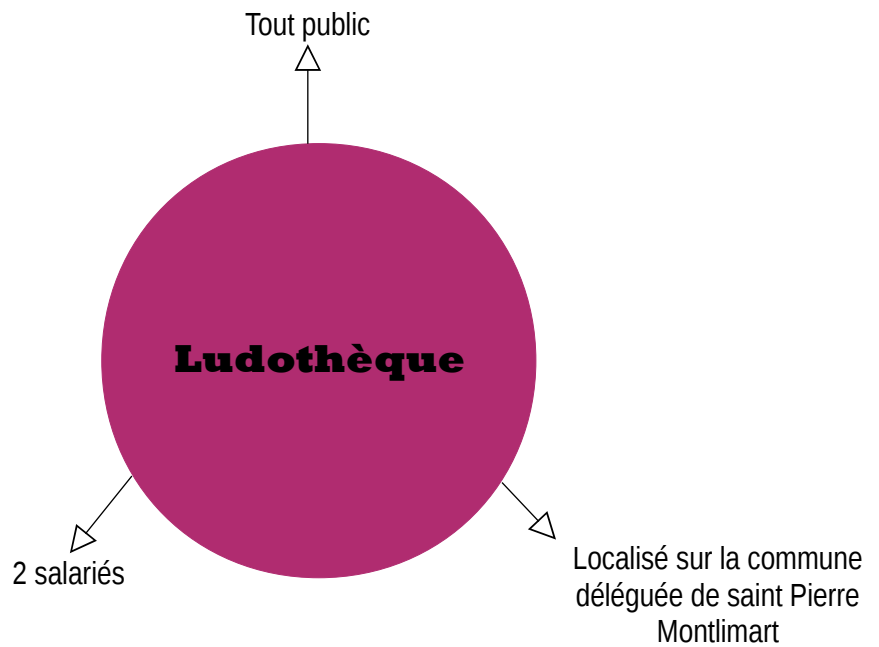
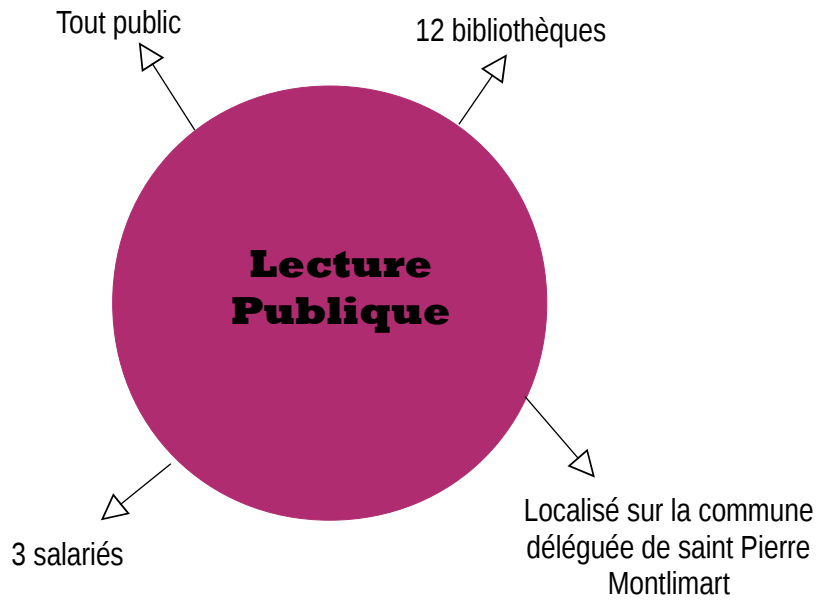
ENFANCE



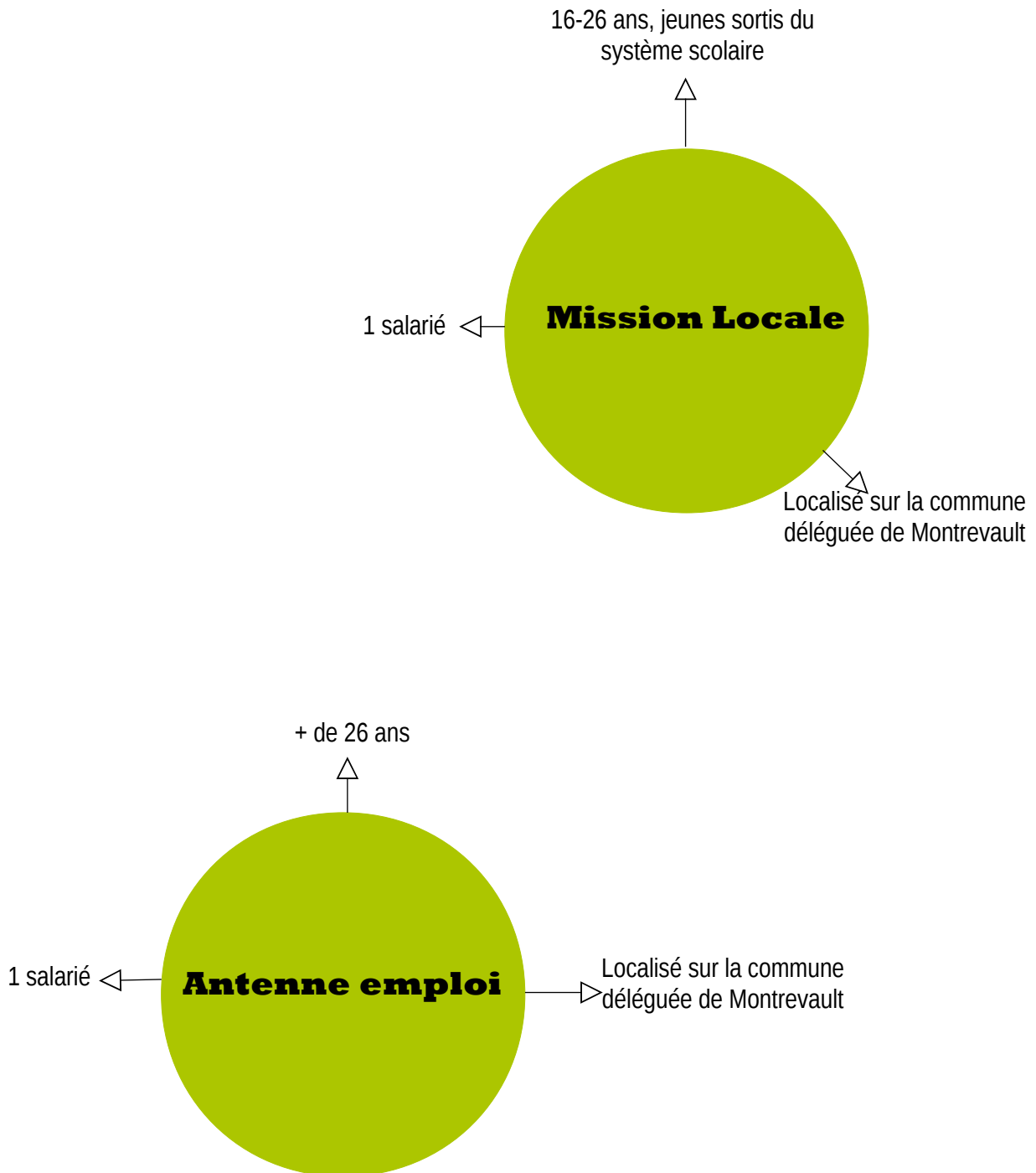
JEUNESSE

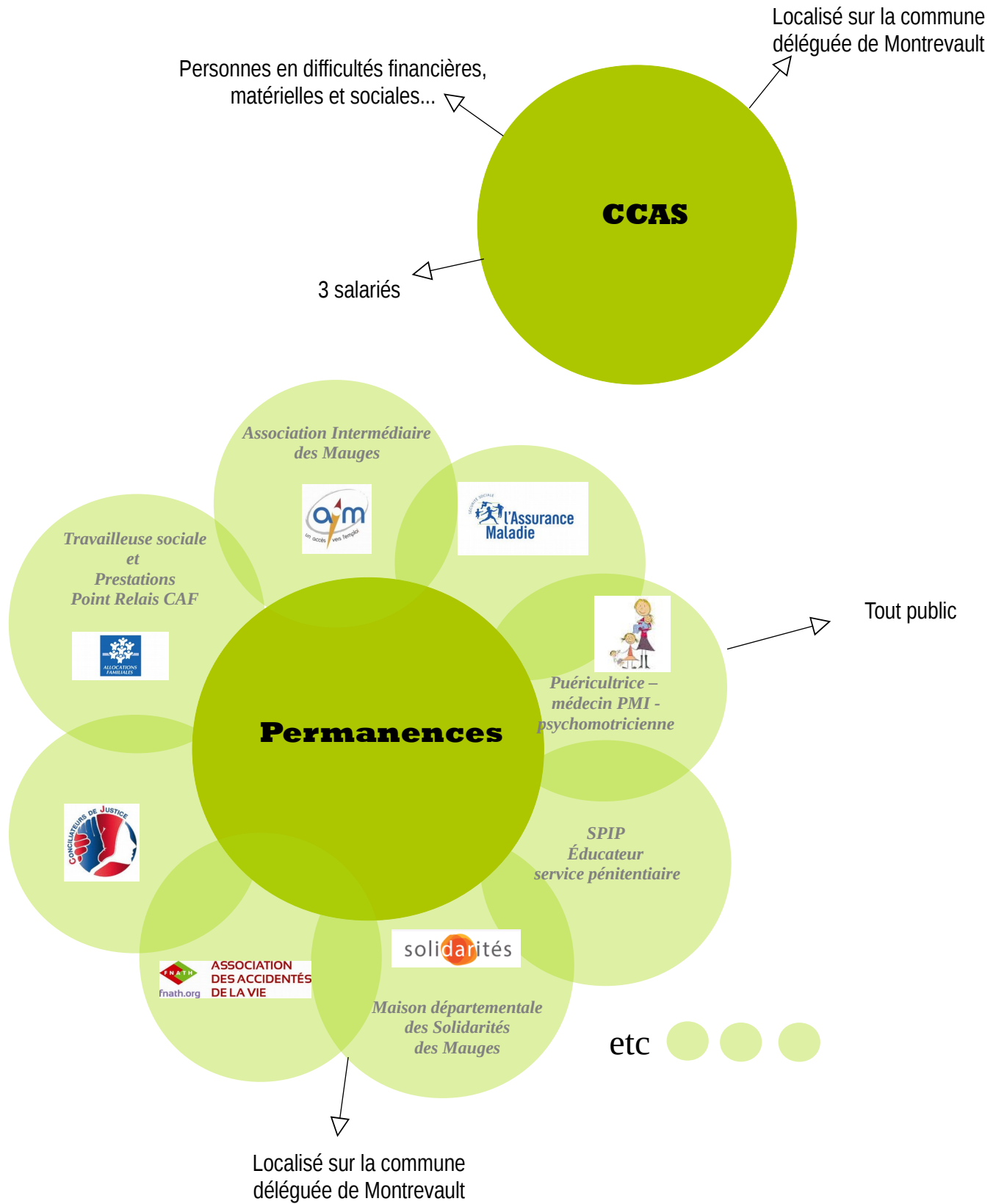


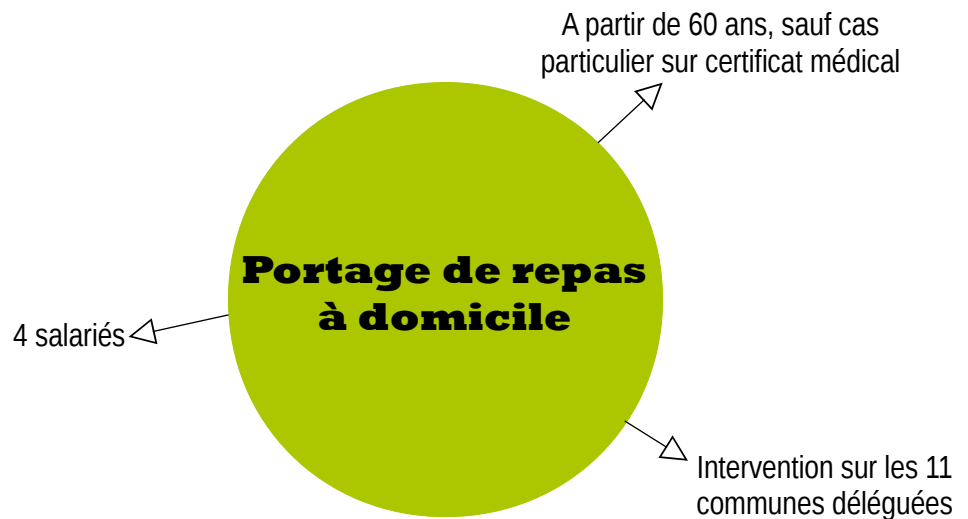
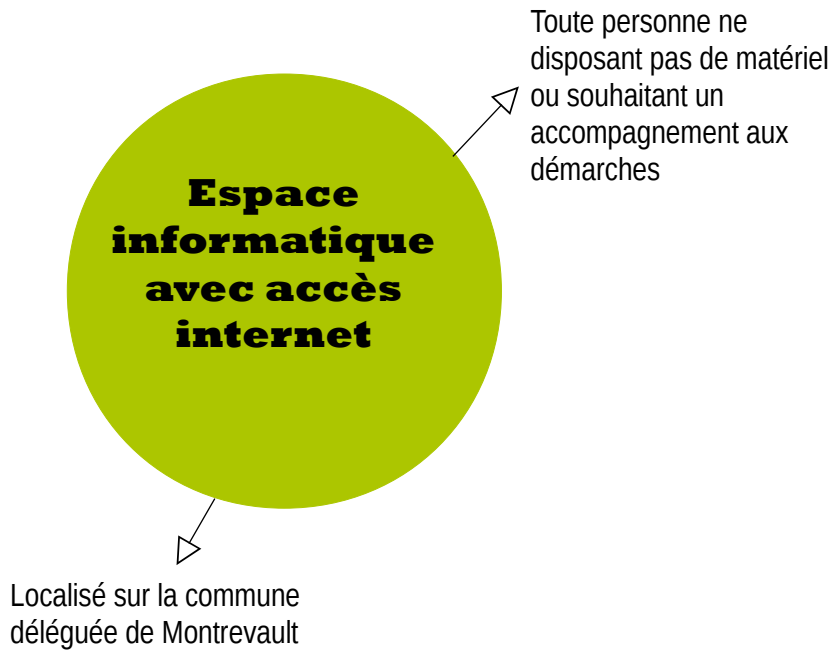
POLE CULTURE



POLE SOCIAL







Les orientations politiques de la
collectivité de Montrevault-sur-Èvre

L'ENFANT, LE JEUNE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Respecter les besoins / rythmes

Recrutement de salariés à l'écoute du public, observateurs, capables d'analyser les besoins de chacun, capables d'analyser les situations.

Un encadrement en nombre suffisant pour assurer la sécurité psychologique, affective et physique des enfants / des jeunes.

Décliner les moyens mis en place dans le projet pédagogique de chaque service et s'assurer de l'adhésion des équipes.

Mise en place d'un climat propice à l'autonomie, au « bien-grandir », à la découverte de soi et des autres et à l'affirmation de sa personnalité.

Accueillir toute personne quelque soit ses origines, sa religion, son état de santé, son handicap (compatible avec la vie en collectivité).

Proposer un encadrement de qualité dans le respect des directives nationales

Recrutement d'agents compétents, qualifiés et diplômés en fonction du poste occupé.

Accès simplifié à la formation pour le personnel en fonction de la demande de l'agent et/ou des besoins des services.

Mise en place de réunions régulières pour chaque équipe : échanges autour de la prise en charge des usagers, autour du fonctionnement, réflexion sur diverses thématiques.

Créer des espaces de vie dédiés aux publics

Aménagement des locaux avec du matériel et mobilier adaptés en fonction de l'âge et des besoins de chacun.

Création d'une ambiance chaleureuse avec une décoration agréable et variée.

Espaces extérieurs sur tous les lieux d'accueil avec mise à disposition de jeux de plein air.

L'ENFANT, LE JEUNE ACTEUR DE SA VIE

Permettre aux enfants, aux jeunes de tisser des liens sociaux

Mise à disposition d'espaces de rencontres et propositions de temps d'échanges entre enfants et / ou entre jeunes.

Créer un climat propice aux interactions avec des adultes en dehors du cercle familial et / ou scolaire.

Privilégier le lien social réel, à distance des écrans.

Développer son ouverture d'esprit et sa personnalité

Ouverture sur l'environnement qui entoure les usagers, en particulier le sport et la culture.

Découverte et participation à des activités nouvelles et variées.

Panel de propositions pour leur permettre de s'éveiller, s'amuser, prendre du plaisir, « s'aérer ».

Associer les différents publics au déroulement de la vie de la structure pour leur donner le plaisir de faire et le goût de l'effort.

Éducation à la citoyenneté

Expérience de la vie en société : favoriser la tolérance, le respect de la différence et l'intégration de chacun.

Inculquer les règles de la vie en collectivité (politesse, patience).

Sensibilisation au respect de l'environnement et à la consommation raisonnée.

Prévention des comportements à risque en créant un climat de confiance et d'écoute, en informant le public et les familles.

DES SERVICES À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

Développer la diffusion de l'information / communication

Faire connaître les services et leur fonctionnement auprès de la population.

Faire découvrir les services à travers la diversité de nos propositions, mais aussi à travers la délocalisation de nos actions.

Continuer à diffuser des supports de communication matérialisés et dématérialisés sur l'ensemble du territoire.

Communiquer sur l'actualité des services.

Faciliter l'accès aux services pour maintenir la proximité avec les usagers

Offrir des services présents sur l'ensemble des communes déléguées de Montrevault-Sur-Èvre.

Donner la possibilité à chaque habitant d'accéder facilement aux services.

Faciliter l'accès à chaque service par le biais du portail familles (règlements intérieurs, inscriptions...)

Informations et possibilité d'inscriptions en direct dans les services pour les familles qui n'ont pas internet ou qui ont une mauvaise connexion.

Travailler sur l'accueil des usagers

Favoriser un accueil individualisé et chaleureux, en réponse aux besoins de chacun.

Imprégner nos pratiques et notre quotidien de convivialité et de plaisir partagé.

Mise en place d'une tarification modulée avec la prise en compte des revenus en lien avec les directives de la CNAF.

Continuer à expérimenter de nouveaux projets, à adapter nos actions et nos compétences aux évolutions sociétales avec la prise en compte des demandes particulières.

Soutien à la fonction parentale : espaces de convivialité, d'échanges et propositions d'actions ponctuelles.

DES SERVICES EN LIEN AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Renforcer la transversalité afin d'assurer une cohérence entre les services ASEJ

Mise en place, par la DGA, de réunions transversales entre le multi-accueil, le relais assistants maternels, l'accueil périscolaire, la restauration scolaire, les accueils de loisirs enfance et jeunesse afin d'assurer une continuité entre les services.

Organisation de réunions d'équipe par service ASEJ afin de favoriser une cohérence entre les professionnels.

Proposition de temps forts pour souder les équipes.

Engendrer de l'échange, des collaborations, des solidarités entre les services à la population (culture, social, ASEJ)

Réflexion sur les projets d'animations en lien avec les services lecture publique, ludothèque.

Lien avec l'espace emploi pour certains recrutements.

Travail en partenariat avec le PIJ autour de la formation et de l'information en direction des jeunes.

Orientation vers le CCAS pour les personnes en difficulté.

Orientation vers les partenaires de la MSAP pour les personnes en attente de conseils, d'écoute, de renseignements.

Favoriser le lien avec les acteurs locaux

Échanges avec les écoles et collèges publics et privés autour d'actions communes.

Initier des interactions avec les associations du territoire (associations sportives, restos du cœur).

Renforcer le partenariat avec les commerçants.

Susciter les rencontres intergénérationnelles.

Travail en lien avec les services de Mauges Communauté (service déchets, Scènes de Pays,) et les autres communes nouvelles.

Les moyens

Les moyens humains

Chaque organisation nécessite des moyens humains indispensables à un service de qualité.

L'équipe d'encadrement auprès des enfants

Chaque agent a les qualifications et les compétences requises pour mener correctement ses missions :

- respecter le projet pédagogique
- appliquer la réglementation
- assurer la sécurité physique et psychologique du public

L'équipe de responsables et les adjoints

Chaque agent a les qualifications et les compétences requises pour mener correctement ses missions :

- faire respecter les projets éducatif et pédagogique
- veiller au respect de la législation
- impulser une dynamique de projets sur les services

Le Directeur général Adjoint des services à la population

- veiller à la cohérence des services proposés
- assurer le relais entre les responsables, la commission ASEJ, le DGS
- favoriser une transversalité entre les services à la population

La Commission d'élus Affaires scolaires, Enfance Jeunesse

- valider les projets et modifications de fonctionnement émanant des responsables de services
- impulser des propositions d'actions

Les moyens matériels

La commune de Montrevault-sur-Èvre est soucieuse du bon accueil des enfants et des jeunes qui fréquentent les services.

A cet effet, elle donne les moyens matériels nécessaires aux équipes :

- locaux aménagés en fonction des tranches d'âge et des besoins des publics
- mobilier adapté aux usagers
- matériel pédagogique de qualité
- véhicules professionnels à disposition des agents
- outils informatiques adaptés aux besoins des responsables

Chaque structure est indépendante en fonctionnement avec son matériel pédagogique. Cependant le matériel est mutualisé pour certaines actions.

Les moyens financiers

La commune de Montrevault-sur-Èvre met à disposition des moyens financiers indispensables au bon fonctionnement des services.

Le budget de fonctionnement

Les services disposent d'une enveloppe budgétaire pour le paiement des charges de fonctionnement : alimentation, transport, prestataires extérieurs, produits d'hygiène, jeux, mobilier, ...

Une enveloppe annuelle est également allouée aux responsables pour les achats d'investissement

Les participations familiales

La commune de Montrevault-sur-Èvre applique des tarifs accessibles et dégressifs en fonction des revenus et / ou du quotient familial des familles selon les différents services.

Les partenaires financiers

Des prestations de services sont versées par les organismes partenaires en fonction des heures déclarées :

- CAF
- MSA
- Conseil départemental



Chaque service décline ce projet éducatif dans son projet pédagogique afin d'appliquer au mieux les objectifs sur le terrain, auprès du public.